



ARRETE MUNICIPAL N° 2023-21 du 11 avril 2023

Réglementant la circulation à l'occasion d'un événement automobile le dimanche 14 mai 2023 sur le territoire de la Commune de VERNEUIL L'ÉTANG

Le Maire de VERNEUIL L'ÉTANG,

VU la loi du 2 mars 1982 modifiée,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4 et L2213-5,

VU le code de la route et notamment les articles : R 225 R 36 à 39.

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu la demande présentée par Madame YUINANG Célia, Présidente de l'association « Love Cars Club » en partenariat avec l'association AÏDA, pour l'organisation d'un événement automobile rassemblant une quarantaine de voiture de propriétaire sur la commune de Verneuil l'Étang, le dimanche 14 mai 2023, de 09h00 à 17h00 à la place des fêtes.

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des usagers de la route et des participants de l'évènement automobile le dimanche 14 mai 2023 de 09h00 à 17h, il y a lieu de réglementer la circulation.

- ARRETE -

Article 1^{er} : L'association est autorisée à utiliser la place des fêtes le dimanche 14 mai 2023 pour organiser un événement automobile rassemblant une quarantaine de voiture, ainsi qu'un food truck.

Article 2 : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de cet événement, de respecter le code de la route. Cet événement empruntera sur le territoire de la Commune les rues suivantes :

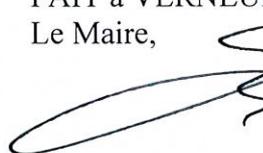
- Rue de l'Égalité
- Rue Pasteur,
- Rue Jean Jaurès,
- Rue Arthur Chaussy,
- Rue Édouard Vaillant,
- Rue Pasteur
- Rue de la Gare

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à MM :

- La Présidente de l'association « Love Cars Club » Madame YUINANG
- L'Adjudant-Chef du Groupement de Gendarmerie de CHAUMES EN BRIE
- Le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de GUIGNES
- Le Directeur des Services Techniques de la Commune
- L'ASVP.

Sont chargés chacun en ce qui les concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

FAIT à VERNEUIL L'ÉTANG, le 11 avril 2023
Le Maire,


Christian CIBIER

